

# EXTRAIT DE JAVEL 9,6%

## Désinfectant chloré non moussant polyvalent

### PROPRIETES

L'extrait de javel 9.6% est un produit liquide alcalin chloré concentré à 9,6% de chlore actif. Il est utilisé pour désinfecter les surfaces, objets, matériaux et équipements dans tous les domaines professionnel : industries agroalimentaires, cuisines professionnelles, poubelles, transport des ordures et déchets, collectivités.

L'extrait de javel 9.6% est bactéricide, levuricide, fongicide, virucide, sporicide et mycobactéricide, selon les normes européennes en vigueur.

Efficacité virucide couverte sur Coronavirus.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au Règlement (CE) 834/2007 (et ses amendements).

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°56829.

L'extrait de javel 9.6% est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP2, TP3, TP4, TP5.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

### UTILISATION ET EFFICACITE BIOCIDES

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage.

Procéder au nettoyage de la surface puis rincer.

Application de l'extrait de javel 9.6% sur les surfaces par pulvérisation, trempage ou circuits.

Application sur surfaces ouvertes.

Sur les surfaces verticales, pulvériser de bas en haut, laisser agir le temps nécessaire puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

Utiliser la solution extrait de javel 9.6%, immédiatement après dilution.

Ne pas stocker la solution préparée.

Effectuer un pré-rinçage à l'eau froide potable et utiliser le produit à la dose adéquate.

Rinçage à l'eau froide potable.

Application :	Efficacité	Dosage	Temps de contact	T°C
<b>Action désinfectante dans le cadre du TP2</b> <i>Utilisation en condition de saleté (sanitaires, poubelles.)</i>	Bactéricide Levuricide Fongicide Virucide Mycobactéricide Virucide	1.2% 3% 16% 2% 13% 0.5%	5 min	20°C
<b>Action désinfectante dans le cadre du TP3</b> <i>Domaine agricole. Utilisation en condition de saleté</i>	Bactéricide Levuricide Fongicide Virucide	29.8% 0,01% 19,8% 9,9%	5 min	10°C

Application :	Efficacité	Dosage en condition de propreté	Dosage en condition de saleté	Temps de contact	T°C
<b>Action désinfectante dans le cadre du TP4</b> <i>Utilisation en condition générale</i>	Bactéricide	0,6%	2,48%	5 min	20°C
	Levuricide	1%	1%		
	Fongicide	4%	14%		
	Virucide	1%	2%		
	Mycobactéricide	3%	13%		
	Sporicide	40%	28%		

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide fluide limpide jaune
Pouvoir moussant	Non moussant
pH pur	>12
pH à 1%	9.5 +/- 0.5
Densité	1.15 g/cm3 +/- 0.02
Stockage	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel
Type de préparation	TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP3 : Traitement bactéricide, fongicide, virucide, du matériel d'élevage d'animaux domestiques, du matériel de transport et des logements d'animaux. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. TP5 : Désinfection des eaux de boissons. SL - Concentré soluble.
Substance active	Hypochlorite de sodium (N° CE : 231-668-3) à 110,5 g/L, soit 9.6 % de chlore actif

## CONDITIONNEMENT

Bidon de 24kg

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1131) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.agrileader.fr](http://www.agrileader.fr)

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne jamais mélanger l'EXTRAIT DE JAVEL 9.6% et UN PRODUIT ACIDE. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité*

**Date de modification : 12/11/2020**